

tude est inattaquable, lisez ces lignes écrites par un radical éminent, M. Henry Maret, dans la *République française* :

“ Des deux côtés, comme il est ordinaire, on s'accuse de la rupture. “ Nous ne pouvions pas, dit le gouvernement, souscrire aux nouvelles prétentions des évêques.—Nous ne pouvions pas, disent les évêques, accepter les exigences du gouvernement.”

“ J'examine dans ma toute petite jugeotte, et j'avoue qu'il m'est difficile de donner tort aux évêques. Et je ne vois pas comment on peut dire que ce sont eux qui se refusent à l'arrangement.

“ Leurs prétentions se réduisent à deux, qui ne me paraissent pas outreucidantes. Comme on ne leur concède les églises que pour dix-huit ans, ils ne peuvent s'en considérer que comme locataires ; dès lors, ils ne sauraient prendre la charge des réparations, qui regardent le propriétaire et pour lesquelles, d'ailleurs, ils n'auraient pas d'argent.

“ En outre, ils ne sauraient soumettre le choix de leurs curés au gouvernement, que cela ne concerne en aucune manière.

“ Mais n'insistons pas. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ; et ce n'est pas la première fois que celui qui veut rompre un traité soulève des prétentions en les mettant sur le compte de son adversaire.”

Si un radical écrit de la sorte, c'est que les évêques de France ont cent fois raison.

Hélas ! on est encore bien loin du “ triomphe ” de la cause catholique dans notre ancienne mère-patrie.

* * *

Au Canada les événements saillants font défaut. La session de notre législature s'est terminée au milieu d'une certaine effervescence causée par des accusations qui ont été portées au